

LA CLASSE DE SECONDE AU LYCÉE

Rencontre Parents- Professeurs
principaux

Mardi 14 Septembre 2021

CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT

C'est un environnement différent qu'il faut découvrir et appréhender :

- ▶ Nouveaux locaux pour beaucoup
- ▶ Nouveaux copains
- ▶ Nouveaux enseignants
- ▶ Nouvelles habitudes
- ▶ **Nouvelles Modalités d'orientation en fin de 2nde**

CHANGEMENT DE RYTHME

- ▶ Des horaires importants
- ▶ Des modalités d'accompagnement nouvelles sur l'orientation
- ▶ Des journées plus longues
- ▶ Des temps de transports qui peuvent être rallongés

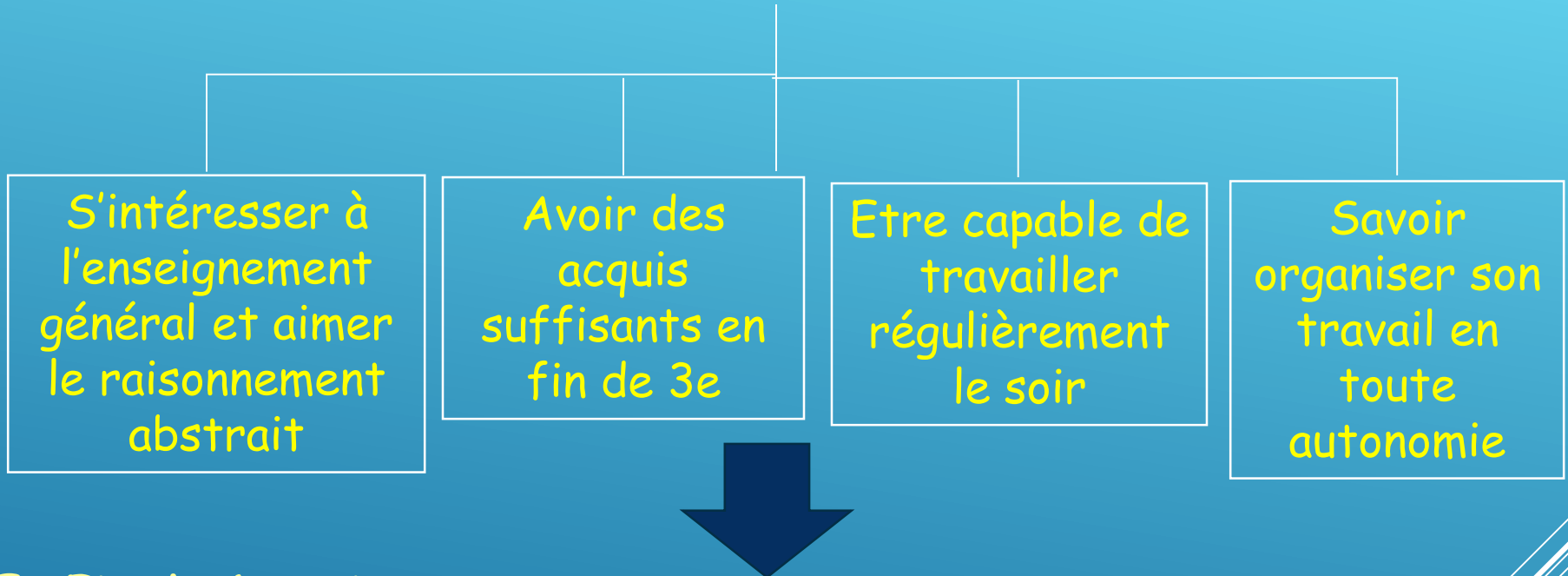
CHANGEMENT DANS LA MANIÈRE DE TRAVAILLER

- ▶ Avec des méthodes différentes plus axées sur la réflexion quant à son projet et à son profil
- ▶ Avec un travail personnel plus important et plus approfondi en lien avec le choix de spécialités en fin d'année scolaire
- ▶ **Avec une autonomie qu'il faut acquérir et parfaire dans l'année**
(c'est très important) !!

CHANGEMENTS DANS LES ÉVALUATIONS ET SOUVENT DANS LES RÉSULTATS

- ▶ Il y aura un peu moins de notes, mais sur des devoirs plus conséquents
- ▶ **Un test de positionnement en début de 2^{nde} en Français et en Mathématiques afin de déterminer les compétences acquises et les actions de remédiation nécessaires entre le 21/09 et le 01/10**
- ▶ **Il y aura des notes d'oral de plus en plus nombreuses afin de préparer le Bac 2021**
- ▶ Les critères d'évaluations prendront en compte les méthodes
- ▶ **Mise à disposition de de PC portables à partir du 6/09/2021 (livraison au lycée et chargement au domicile des manuels)** ayant à disposition des manuels numériques. Une remise officielle a été organisée à la rentrée (convention et attestation de remise par la poste)

Pour réussir en 2e GT, il faut

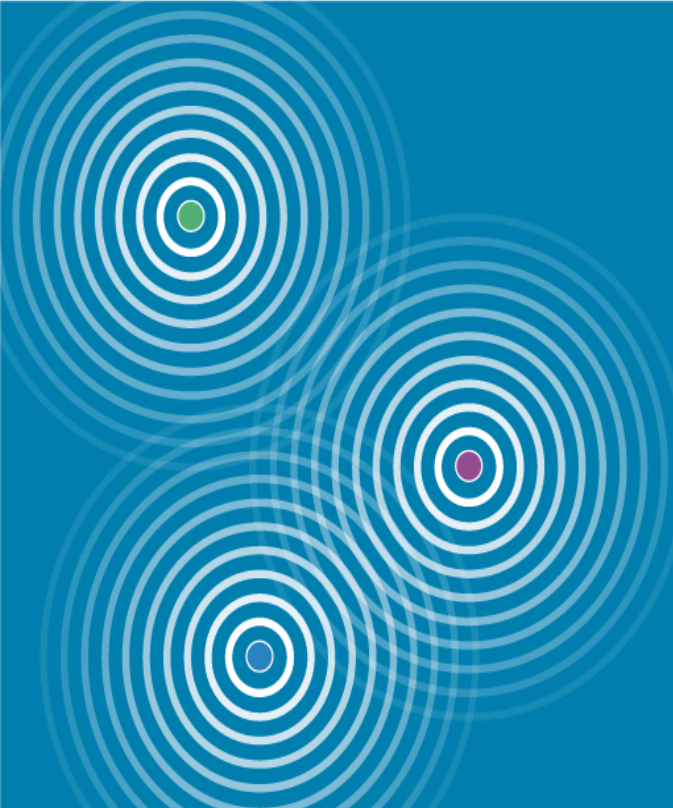


En Fin de 1^{er} trimestre : audit des élèves et des familles sur les déterminations de profils et de choix potentiels de spécialités avant conseils de classe

En fin de 2^{ème} trimestre : communication du choix de 4 spécialités possibles pour la classe de 1^{ère}

En fin de 3^{ème} Trimestre : Choix définitif de 3 spécialités pour la classe de 1^{ère} selon les propositions du Lycée

*Information
complémentaires
Données par le P.P
en salle*



Organisation de la classe de seconde générale et technologique

Les Professeurs Principaux vont vous présenter en salle l'évolution et les enjeux de la classe de 2^{nde} et particulièrement l'information et la réflexion sur la classe de 2^{nde} en perspective du passage en 1^{ère}

Tronc commun

Suivi de 3 spécialités en 1^{ère} puis deux des trois en Terminale

Des évolutions dès 2021

■ **Test de positionnement :**

Avant le mois d'octobre, chaque élève aura passé un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins : entre le 21 Septembre 2021 et le 1 Octobre 2021.

Les résultats sont personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et ne donnent pas lieu à une évaluation.

■ **Accompagnement personnalisé :**

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale et des mathématiques (sur l'heure d' AP à son emploi du temps).

■ **L'accompagnement comprend une aide aux choix de l'orientation :**

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.

(sur l'heure d' AP mobile en lien avec les entretiens individuels, les rencontres avec le Psy EN, les interventions de professionnels et les visites de forum et de salon)

LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE 2019/2020

■ Enseignements communs

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement civique, juridique et social : 0h30

■ Enseignement spécifique :

- **Un enseignement en SNT de 2h00selon à l' Emploi du Temps et en partie en groupe afin d'identifier les éléments numériques et technologiques**
- Accompagnement personnalisé de 2h hebdomadaire
- **Dont une partie consacrée à l'orientation**
- **Un enseignement facultatif**

LES OPTIONS FACULTATIVES

- ▶ LV3 (3h) selon les lycées
- ▶ Latin (3h)
- ▶ Section européenne (2h)



Organisation de la classe de seconde Professionnelle

Les Professeurs Principaux vont vous présenter en salle l'évolution et les enjeux de la classe de 2^{nde} pro MRC et particulièrement l'information et la réflexion sur la classe de 2^{nde} en perspective du passage en 1^{ère} sur une spécialité de Bac pro

LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE 2021/2022

LA REFORME DU BAC PRO RENTREE 2019

LES NOUVEAUTÉS DE LA REFORME

1. EN SECONDE : Une seconde unique appelée MRC (Métiers de la relation client) et non plus une seconde vente et une seconde commerce.
2. EN 1^{ère} : choix entre
 - 1^{ère} MRC option AGECE(commerce)
 - 1^{ère} MRC option PVOC(vente)
 - 1^{ère} ACCUEIL (hors lycée de George Sand)
3. EN TERMINALE : 2 modules proposés
 - Un module poursuite d'études
 - Un module aide à l'insertion professionnelle
4. Mise en place en CAP et MRC :
 - De Co-intervention en Français/Eco-gestion et Maths/Eco-gestion
 - D'un chef d'œuvre évalué à l'oral en Terminale.

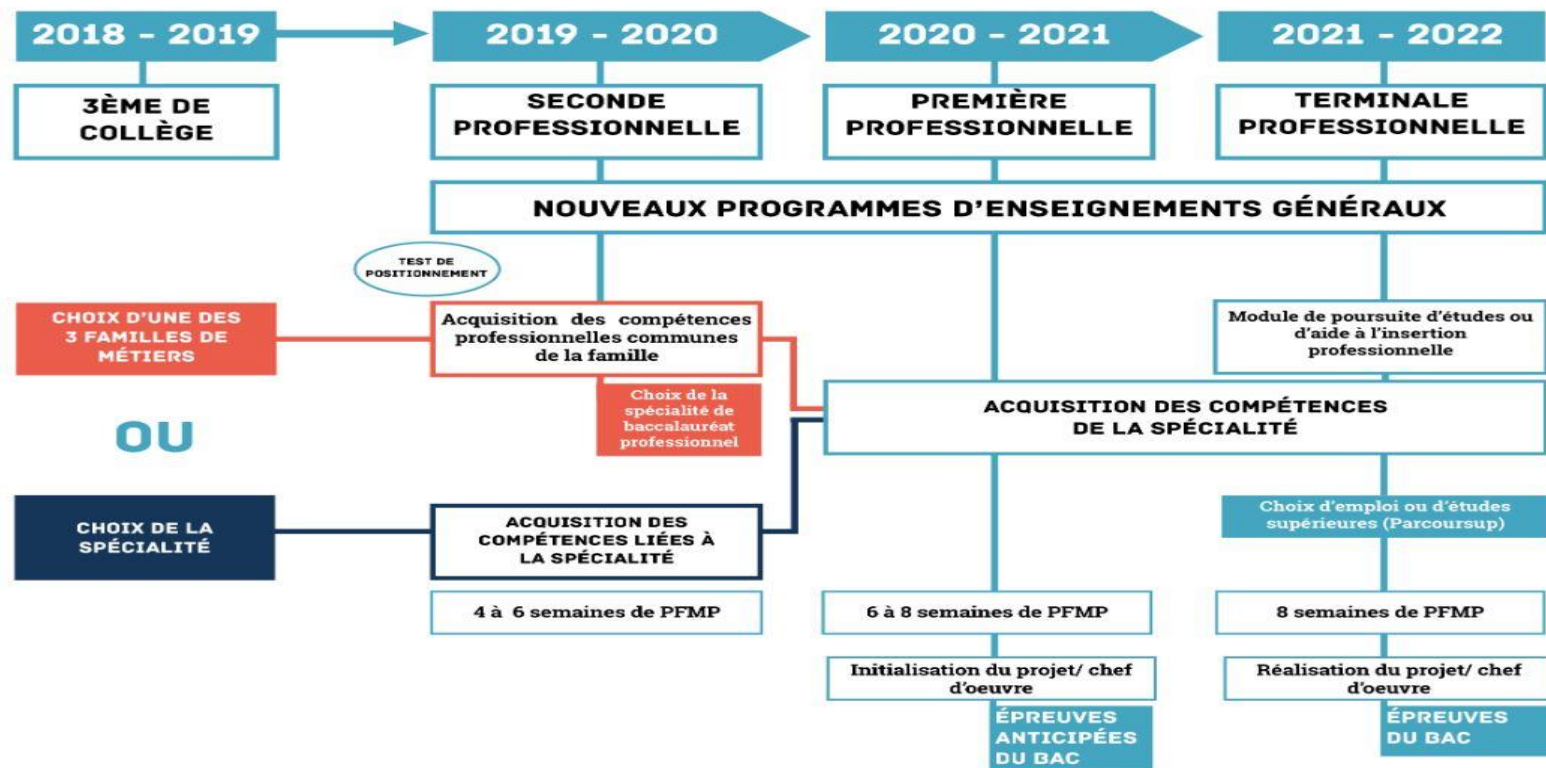
En classe de 2^{nde}
MRC :

-> Séance en
co-animation en
Mathématiques et
Français

-> Un choix de bac
pro en 1^{ère} selon la
motivation, les
résultats et les
stages

LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE 2021/2022

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



Des enseignements généraux contextualisés et mieux articulés avec les enseignements professionnels grâce à de la co-intervention de professeurs

LA CLASSE DE SECONDE EST UNE CLASSE D'ORIENTATION

- ▶ Au cours du second trimestre, l'élève et sa famille formuleront des vœux pour un choix de d'enseignements de spécialité du Bac.
- ▶ En fin d'année, le conseil de classe se prononcera en tenant compte des résultats de l'élève, du niveau, de son profil et de son projet professionnel si celui-ci est amorcé.

Le chemin de la réussite...

Etre élève au LPO G.SAND



Se placer dans une posture de futur professionnel
pour les élèves de Bac Pro

Se déterminer à réussir scolairement

Adopter un comportement conforme aux règles
édictees au sein de l'établissement

Le chemin de la réussite...

Etre élève au LPO G.SAND



Assurer le respect du **protocole sanitaire diffusé**
sur l' ENT et le site du Lycée

Port du masque obligatoire

Surveillance des parents si fièvre ou malade avant
l'arrivée au Lycée

Se déterminer à réussir scolairement afin d'obtenir un Son diplôme en étant ambitieux dans son parcours de formation

•Mettre en place, dès le début de l'année, une organisation personnelle permettant d'être efficace :

- **Développer une volonté de réussite** et se donner des objectifs.
- Tenir avec soin ses cahiers, livres et classeurs.
- Relire systématiquement, la veille, les notes prises lors du dernier cours de la matière concernée.
- Faire ses devoirs et essayer de s'avancer lorsque cela est possible.
- **Ne pas hésiter à demander de l'aide à vos professeurs et camarades lorsque vous rencontrez une difficulté** de compréhension (notamment au Professeur principal).
- Développer une curiosité de tous les instants afin d'en faire un moteur de réussite.
- **Pour la 2nde professionnelle Votre enfant doit se mobiliser dès le début de formation afin de rechercher des lieux de stages en Entreprises vous assurant les plus grandes chances de réussite pour l'obtention future de votre diplôme.**



Le chemin de la réussite...

Adopter un comportement conforme aux règles édictées au sein de l'établissement



- **Assiduité et ponctualité** : aucun retard n'est accepté et les modalités de validation des absences sont réglementées afin d'assurer les meilleures chances de réussite pour vos enfants.
- Respect d'autrui (des personnels adultes et des camarades).
- Respect des biens.
- Un comportement et un langage corrects sont exigés.
- **Les téléphones portables, mp3 et autres objets numériques sont interdits en classe (Ils doivent être éteints et rangés ; les écouteurs ne doivent pas être apparents).**
- Les conversations téléphoniques ne sont pas tolérées dans les bâtiments (tolérance à la MDL et dans la cours).
- Les couvre chefs sont interdits à l'intérieur de l'enceinte du Lycée.
- Toute forme de violence est proscrite (verbale et physique).

Le chemin de la réussite...

Parents = Partenaires



- Participation aux élections des représentants de parents d'élèves au CA le 8 Octobre 2021 au sein du Lycée (7^{ème} semaine)

Les Associations

de parents d'élèves peuvent vous accompagner

- Participation aux conseils de classes en lien avec les associations de parents d'élèves FCPE et PEEP qui pourront vous accompagner
- Participation aux rencontres parents/professeurs afin d'accompagner votre enfant dans son parcours scolaire
- **Prise de rendez vous auprès du P.P** dès que des informations relative à la progression de votre enfants ou nécessitant un accompagnement spécifique vous semble nécessaire

Le Lycée = un lieu de Vie

En lien avec les CPE

Des élèves, des élus, des
responsabilités
CVL - MdI

Le Lycée:

Lieu de vie / Lieu de
Formation -> Citoyen du
Monde, créatif et solidaire

- ✓ Actif sur les enjeux du Développement Durable,
- ✓ Des instances de démocratie Lycéennes favorisant la parole de l'élève et le bien vivre ensemble.
- ✓ Des apprentissages de la citoyenneté et des valeurs de la République impliquant les élèves comme acteur de leur devenir et promouvant des comportements responsables

**pour construire des
parcours sécurisés et
ambitieux**

S'investir pour Mieux
vivre et pour mieux
réussir : mener des
projets CVL et MDL



La culture et les Arts pour développer l'ambition scolaire et prendre conscience de son devenir

**Un engagement pour assurer la formation
des élèves et des élus sur les
comportements citoyens**

Fournir aux élèves les moyens technologiques modernes
Agir au sein du CVL et de la MDL pour enrichir le Lycée
en équipement

PROCÉDURE COVID - EVICTION

COVID-19

COLLÈGE, LYCÉE : QUE SE PASSE-T-IL SI UN ÉLÈVE¹ EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?

Pas de fermeture automatique de la classe :
identification des contacts à risque et information aux parents

**ÉLÈVES NON VACCINÉS
RISQUE ÉLEVÉ²**

Quarantaine obligatoire
de 7 jours à compter
du dernier contact à risque

**Réalisation obligatoire d'un 1^{er} test immédiat et d'un 2^d test
7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé**
(et à tout moment en cas d'apparition de symptômes)

Si le 1^{er} test est négatif
**Poursuite de
la quarantaine obligatoire**
jusqu'à la réalisation
d'un 2^d test au bout de 7 jours

Si le 2^d test est négatif
**Attestation sur l'honneur
à fournir par
les représentants légaux**

- Si attestation fournie
Retour en présentiel : strict respect
du port du masque pendant 7 jours
et vigilance renforcée
- Si attestation non fournie
Poursuite de l'isolement jusqu'à
production d'une attestation
sur l'honneur ou le cas échéant
pendant 7 jours supplémentaires
(14 jours maximum au total)

Si l'un des tests est positif à tout moment
L'élève devient un cas confirmé

- **Isolément : 10 jours** au minimum ou, si persistance de la fièvre après 10 jours,
48 heures après disparition de celle-ci
- **Contact tracing** à partir de ce nouveau cas confirmé

Retour au collège ou au lycée à l'issue de la période d'isolement
Pas de réalisation de test supplémentaire

**ÉLÈVES VACCINÉS
RISQUE MODÉRÉ³**

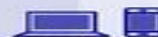
Attestation sur l'honneur à fournir sans délai
par les représentants légaux

Poursuite des cours en présence
sauf si les tests réalisés
sont positifs

**ÉLÈVES COVID ≤ 2 MOIS
RISQUE NÉGLIGEABLE⁴**

Poursuite des cours en présence
Pas de réalisation de test sauf
si apparition de symptômes

¹ La survenue d'un cas confirmé chez l'enseignant n'implique pas forcément la fermeture de la classe (en effet, le contact est considéré comme non à risque car l'enseignant est tenu de porter un masque).
² Catégorie correspondant également aux élèves vaccinés et atteints d'immunodépression grave.
³ L'élève est totalement vacciné et n'est pas atteint d'immunodépression grave.
⁴ L'élève a contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois.
⁵ Test de dépistage RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé, ou à défaut RT-PCR sur prélèvement salivaire. Les tests antigéniques sur prélèvement nasal (autotests) ne sont pas considérés comme suffisamment performants pour le dépistage des personnes-contacts à risque.



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Domont



Domont



Alors, Bienvenue et
Nous sommes mobilisés

Ensemble pour assurer
La réussite de votre enfant

Domont



Domont

